



Patinage plus et pré-patin Règles de conduite et sécurité sur glace

Pour assurer le bon déroulement des cours et la sécurité des personnes utilisatrices de la glace, voici les règles à respecter lors des cours de Patinage Plus et de pré-patin au CPA St-Augustin.

Avant d'embarquer sur la glace

- Donner sa présence à la table d'accueil et récupérer sa cocarde personnalisée.
- Un seul parent par enfant a accès au vestiaire. La courtoisie s'impose pour laisser la place aux patineuses et patineurs.
- Veiller laisser le sac de patins au sol afin de libérer les bancs pour les autres enfants.
- Le port de vêtements d'entraînement est obligatoire (survêtements, pantalon de type k-way, collant, leggings, robes); le jeans n'est pas accepté. Les mitaines ou les gants sont obligatoires.
- Le port d'un **casque de hockey homologué CSA est obligatoire** jusqu'à la réussite de l'étape 5 du programme de Patinage plus (Réf. : Règlements de Patinage Canada).
- Les cheveux doivent obligatoirement être attachés.
- L'accès à la glace se fait seulement en présence d'une entraîneuse ou entraîneur.
- Seuls les bénévoles attirés par le Conseil d'administration ainsi que les personnes entraîneuses ont accès aux bancs des joueurs. Les parents prennent place dans les gradins.

Durant la période de cours

- Les patineuses et patineurs doivent respecter les consignes des personnes entraîneuses ainsi que des monitrices et moniteurs de programme. Ces personnes sont formées pour aider votre enfant à développer ses compétences sur la glace.
- Les portes de la patinoire doivent être fermées en tout temps.
- La nourriture, les breuvages et la gomme à mâcher sont interdits en tout temps sur la glace.
- Les patineuses et patineurs doivent se relever rapidement lorsqu'ils tombent sur la glace.
- La présence d'au moins un parent est exigée dans les gradins durant le cours.
- Les parents doivent éviter de déranger les cours en parlant à leur enfant ou en frappant sur les baies vitrées.
- Aucun parent ne peut accéder à la patinoire. Si votre enfant tombe et que l'entraîneuse ou l'entraîneur juge que votre présence est requise, il vous fera signe.
- Tous les enfants doivent sortir de la glace à la fin du cours et remettre leur cocarde en quittant la patinoire.

Après le cours

- Ne pas prendre votre enfant dans vos bras s'il a encore ses patins puisque ses lames seront à la hauteur du visage des autres enfants.
- Un seul parent par enfant a accès au vestiaire. La courtoisie s'impose pour laisser la place aux patineuses et patineurs.
- S'assurer de ne laisser aucune trace de son passage en quittant le vestiaire.

Bonne saison !

Le conseil d'administration